



## PROCES VERBAL DE LA REUNION DE COMITE 14 Novembre 2020 - Visioconférence

Au vue des circonstances sanitaires, notre habituelle réunion de comité lors de notre Spéciale à Herm, n'ayant pu avoir lieu, nous avons besoin de régler certaines situations qui ne pouvaient pas attendre notre réunion de la Nationale d'élevage 2021.

Nous avons donc décidé de réaliser une réunion par visioconférence avec le logiciel StarLeaf.

Au préalable, avait été envoyées plusieurs questions soumises à un vote électronique anonyme comme le prévoit l'article 16 de nos statuts (*Pour les questions urgentes, le président peut solliciter l'avis des administrateurs qui pourront répondre par le biais des moyens modernes de communication acceptés par l'ensemble du Comité*). En cas de besoins les questions étaient abordées en séance.

### QUESTIONS POSEES PAR VOIE ELECTRONIQUE

- 1/ Renouveau de la confiance à Fabrice MUSCARI à son poste de Président suite à la mise en cause de sa probité par le mail de Mme Emmanuelle SALLES
- 2/ Candidature pour devenir juge d'exposition de M Frédéric PATUREL
- 3/ Demande d'extension de juge d'exposition de Mme MADIOT
- 4/ Demande de Mme GUILBERT JULIEN pour devenir juge d'exposition formateur pour la Race Pointer
- 5/ Candidature de Mme GUILBERT JULIEN pour la délégation du 02 (Aisne)
- 6/ Candidature de M COURBEY pour la délégation du 69 (Rhône)
- 7/ Inscription du Derby au calendrier de la CUNCA
- 8/ Indemnité de 500 euros au Club du Griffon Korthals pour l'utilisation de la chartre concernant la loi RGPD
- 9/ Changement d'imprimeur en séparant les deux postes infographie et imprimeur, nous apportant une économie de près de 40%

### Résultats : ont participé à ce vote 14 des 15 membres du comité

A l'issue du vote ont été validées à l'unanimité :

- 1/ Renouveau de la confiance à Fabrice MUSCARI à son poste de Président
- Ont été validées à la majorité (> 70% des voix)
- 2/ La candidature de M PATUREL pour entamer son cursus de juge d'exposition
- 4/ La demande de Mme GUILBERT JULIEN pour devenir juge formateur pour la Race Pointer
- 9/ Le changement d'imprimeur pour la revue

Les questions soumises à la discussion en visioconférence :

- 3/ Demande d'extension de juge d'exposition de Mme Laurence MADIOT
- 5/ La candidature de Mme GUILBERT JULIEN pour la délégation de l' AISNE
- 6/ La candidature de M COURBEY pour la délégation du Rhône
- 7/ Inscription du Derby au calendrier de la CUNCA
- 8/ Indemnité de 500 euros au Club du Griffon Korthals pour la charte de la loi RGPD

## LA REUNION DE COMITE C'EST TENU PAR VISIOCONFERENCE LE 14 NOVEMBRE

### ORDRE DU JOUR

**Approbation du P.V. de la réunion de Comité du 08 Mai 2020 réalisée par Visioconférence**

**Intervention du Trésorier - M. Fernand LAJO**

**Intervention du responsable du fichier adhérent - M. Jérôme PECOURT**

**Commission Exposition et Formation – Régis Toulet**

- Demande d'extension de Me Madiot
- Critères de non confirmation : retour de la SCC (P Mimouni)
- Changement de lieu de la Nationale d'Elevage (F Muscari)

**Commission Travail – Jean Christophe Bolloch**

- Epreuves du printemps 2021 (F Muscari)
- Inscription du Derby au calendrier de la Cunca (JC Bolloch)
- Positionnement club sur les dernières décisions de la CUNCA (F Muscari – S Ivars)
- Championnat d'Europe Printemps 2021 QC et GQ : lieux et désignation des sélectionneurs

#### **Commission Région et Communication – Pierre Faugère**

- Candidature à la délégation de l'Aisne (02) de Me Guilbert-Julien
- Candidature à la délégation du Rhône (69) de Mr Courbey
- Candidature à la délégation de l'Isère (38) de Mr Gras
- Indemnité « loi RGPD » au club du Griffon Korthals (P Faugère)

#### **Assemblée générale 2020**

- conduite à tenir ?

#### **Date et lieu de la prochaine réunion de comité**

La séance est ouverte à 16h10.

#### Membres présents :

M. MUSCARI Fabrice, M. AVELLAN Pierre, M. THOQUENNE Gérard, M. TASTET Yves, M. LAJO Fernand, M. IVARS Stéphane, M. FAUGERE Pierre, Mme SALLES Emmanuelle, M. MIMOUNI Philippe, M. GABARROCA Jean Pierre, M. BOLLOCH Jean Christophe, M. GUIDONI René.

#### Excusés :

M. TOULET Régis, M. PECOURT Jérôme.

#### Absent :

M. LAZARTIGUES Cyril

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du comité et les remercie de leur présence.

#### **INTERVENTION DU TRESORIER - FERNAND LAJO**

<b>Bilan des TANS 2020</b>			
TAN	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
Midi- Pyrénées	1190	984,53	205,47
Haut De France	535	528,34	6,66
Limousin	340	235	105,00
Centre-Ile de France	589	499,00	90,00
Franche Comté	755	395,00	360,00
Aquitaine nord	1090	865,00	225,00
Champagne Loraine Ardenne	250	250,00	0,00
Languedoc Roussillon	700	603,81	96,19
Rhone Alpes	650	576,34	73,66
Provence			
Bretagne			
Cote d'Azur			
<b>TOTAUX</b>	<b>6099</b>	<b>4937,02</b>	<b>1161,98</b>

Le trésorier nous signale qu'il n'a toujours pas reçu les bilans des Tan de la Provence, de la Bretagne et de la Côte d'Azur Alpes. Il se charge de les relancer dans ce sens, mais cela devient un problème récurrent chaque année.

Problème qu'il rencontre également avec certains organisateurs de Field qui ne transmettent pas toutes les factures liées à leurs épreuves.

Le secrétaire enverra à Fernand LAJO des documents tout prêt (frais des juges et bilan) qu'il transmettra aux organisateurs en leur demandant dorénavant d'être plus rigoureux s'ils souhaitent continuer à organiser des épreuves pour notre Club dans l'avenir.

## ASSOCIATION POINTER CLUB Français

SYNTHESE DES COMPTES ARRETE AU 31/12/2019

## COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

	2019	2018
Vente Boutique	885	3 934
Recettes buvette	3 973	
Cotisations membres	37 835	34 493
Engagements	43 105	60 113
Participation Dysplasie		
Subventions Diverses	6 607	5 890
Subventions SCC	2 220	3 180
Subvention PURINA	3 500	3 500
Transfert de charges/rep prov VMP	29	225
<b>Total PRODUITS EXPLOITATION</b>	<b>98 154</b>	<b>111 335</b>
Achats Boutique	750	2 200
Variation stock Boutique	385	722
Fournitures entretien		500
Fournitures administratives		106
Locations terrains salles	2 025	3 491
Prime assurance	501	486
Frais divers FIELD TRIAL	42 907	58 306
Frais divers TAN	11 516	10 402
Frais divers NATIONAL ELEVAGE	15 412	8 821
Honoraires	1 404	1 356
Site internet maintenance		1 217
Redevance SCC	1 388	1 121
Récompenses Coupes	1 256	5 253
Subventions pour sélections	3 100	3 500
Publication Envoi Bulletin	24 687	23 006
Publications diverses, cadeaux, dons	72	756
Particip. Manifestations internation.	4 407	5 598
Frais déplacements Repas	4 313	850
Affranchissements	360	90/
Services bancaires	752	871
<b>Total CHARGES EXPLOITATION</b>	<b>115 235</b>	<b>129 469</b>
<b>RESULTAT EXPLOITATION</b>	<b>-17 081</b>	<b>-18 134</b>
Produits financiers	3 048	1 782
Dotation moins value VMP	105	29
<b>RESULTAT NET</b>	<b>-14 138</b>	<b>-16 381</b>

## ASSOCIATION POINTER CLUB Français

SYNTHESE DES COMPTES ARRETE AU 31/12/2019

BILAN ACTIF DETAILLE		
	2019	2018
Immobilisations		
Logiciels		
Amortissements logiciels		
Matériel informatique		
Amort mat informatique		
Stocks		
Stocks	1 679	2 064
Dépréciation stocks		
Avances et acomptes		
Fournisseurs		
Disponibilités		
Livret	2 378	2 360
Valeurs mobilières	19 896	19 972
Parts Sociales CA	4 995	4 995
Compte CCP	13 077	26 983
Crédit Agricole	20 127	19 893
DAT CA	80 000	80 000
Charges constatées d'avance		
<b>TOTAL ACTIF NET</b>	<b>142 152</b>	<b>156 267</b>
BILAN PASSIF DETAILLE		
Fonds associatif	155 588	171 970
Résultat exercice	-14 138	-16 381
Compte CCP		
Dettes		
Charges à payer	702	678
<b>TOTAL PASSIF NET</b>	<b>142 152</b>	<b>156 267</b>

Le président informe qu'il a reçu il y a 48h, après de multiples relances, la subvention de Garmin de 1600 euros pour l'année 2019. Ce montant sera rapporté sur le compte d'exploitation 2020.

#### **INTERVENTION DU RESPONSABLE DES ADHERENTS - JEROME PECOURT**

Jérôme PECOURT ayant eu un contretemps professionnel quelques minutes avant la réunion qui l'empêche d'être présent, le sujet sera abordé lors de notre prochaine réunion.

#### **COMMISSION EXPOSITION ET FORMATION - REGIS TOULET**

##### **- Extension de jugement Mme Laurence Madiot**

Au terme des échanges, le comité est prêt à accepter cette candidature sous réserve que celle-ci soit appuyée par le Club du Setter Anglais comme cela est d'usage entre nos deux clubs. Régis Toulet enverra un courrier à Mme Madiot dans ce sens.

##### **- Critères de non confirmation**

Suite à l'envoi de la mise à jour de nos critères de non confirmation où nous avons inclus (à la demande de la SCC) des critères de taille, nous avons reçu un courrier de la SCC refusant les chiffres de taille choisis. Dans le courrier de la SCC, les tailles retenues sont celles du standard FCI avec 63 à 69 cm pour les mâles et 61 à 66 cm pour les femelles. Philippe Mimouni qui a en charge ce dossier prend la parole. Il nous confirme que cela aurait un effet désastreux car d'après les chiffres collectés

sur les tailles de nos chiens, seulement 30 % de nos pointers mâles et 5% de nos femelles seraient confirmables. Il est donc inconcevable d'en rester là. M Mimouni se charge de faire le nécessaire auprès de la SCC pour revoir ces tailles en maintenant pour les mâles : 55 à 69 cm et pour les femelles : 54 à 66 cm avec une tolérance de +/-1cm comme proposé initialement. Pierre Avellan rappelle que ce dossier doit être suivi avec une grande vigilance sous peine d'un impact néfaste pour la Race. Philippe Mimouni nous tiendra informés des avancements de ce dossier.

#### **- Changement de lieu de la Nationale d'élevage 2021**

Le Président rappelle que notre Nationale d'élevage 2020 qui devait se dérouler sur le site du Game Fair en Juin 2020 et annulée pour cause Covid avait été reconduite pour 2021 sur ce même lieu lors de notre dernière réunion par visioconférence. Au vu des circonstances actuelles et du prolongement prévisible des mesures de restriction, il est peu probable que la situation revienne à la normale dès ce printemps. Il signale que le salon de l'Agriculture 2021 a déjà été annulé. La SCC prévoit que le Championnat de France 2021 de la SCC prévu le 1<sup>er</sup> Juin devrait se tenir à l'extérieur pour s'adapter aux règles sanitaires qui pourraient être encore en vigueur. Dans ce contexte d'incertitude, il partage son inquiétude de lier notre nationale d'élevage à une très grande manifestation avec plusieurs milliers de visiteurs. En effet, nous ne pouvons pas prévoir qu'elle sera la décision des organisateurs en cas de persistance des restrictions au printemps, annulation ou report à l'automne. Dans les 2 cas cela compromettrait notre manifestation. Il propose, pour plus de sécurité, de trouver pour 2021 un autre lieu pour notre Nationale d'élevage afin que nous puissions être réactifs et seuls décisionnaires en fonction des conditions sanitaires imposées à cette période.

Une discussion s'installe au sein du comité, avec un avis favorable à cette proposition, notamment de la part d'Emmanuelle Salles qui devait organiser cette Nationale 2021. Il est évoqué les arrhes versées à l'hôtel, seuls frais engagés pour la NE 2020, qui étaient valables jusqu'en décembre 2021. Afin de ne pas les perdre, Emmanuelle Salles propose de trouver un autre site proche de notre hébergement. Le président signale que l'idée à la base était de coupler notre NE avec le Game Fair qui est une manifestation prestigieuse et que nous ne pourrions pas organiser deux années consécutivement notre NE dans la même région. Vu la durée de la pandémie, qui n'était pas prévisible en juin 2020, il est demandé à Emmanuelle Salles de se renseigner au près de l'hôtelier si on peut repousser l'acompte versé jusqu'en Juin 2022, d'être remboursés ou d'utilisés cette acompte dans un hôtel d'une autre région et de nous tenir informé de sa réponse.

La décision est donc validée de trouver un autre lieu pour la NE 2021. Le président informe le comité que, notre délégué du Gers Claude Faucon, pourrait s'occuper de cette Nationale d'Élevage 2021 avec toute la délégation Midi-Pyrénées. Il s'occupe de le contacter pour lui faire part de la décision du comité et savoir s'il est d'accord pour organiser cette NE.

#### **COMMISSION TRAVAIL - JEAN-CHRISTOPHE BOLLOCH**

##### **- Epreuves Internationales 2021**

Le président demande à Yves Tastet, s'il a des informations à nous communiquer concernant les championnats d'Europe de grande quête et de quête de chasse 2021. Yves Tastet signale que les réunions de la FCI et des Clubs Internationaux de race ont été annulées depuis maintenant un an. Il nous informe que la Coupe d'Europe devrait avoir lieu en Grèce mi février après l'Espagne. Il est fort probable que les championnats ne puissent pas s'y dérouler faute de terrains et qu'ils soient peut être "expatriés" en Serbie, mais rien n'est certain.

##### **- Epreuves de printemps 2021**

Le président informe le comité qu'il a été contacté par le Président de l'association des dresseurs ainsi que d'autres clubs et organisations (Association Canine de Champagne Ardennes, Red Club ...) afin de proposer à la cunca un pré-calendrier en harmonisant les épreuves se déroulant en Champagne. Dans cette prévision, il y a la possibilité que notre Spéciale et notre Derby se déroulent sur un Week-end en Champagne sur les terrains mis à disposition par Mr Burlat et l'ADP. Il rappelle que nous avons acté à la réunion de St Pierre de la Fage en 2019 la réalisation de ces 2 épreuves sur un WE. Ceci n'avait pas pu être mis en place en 2020 car il n'est pas possible de réaliser cela sur La Rivière de Corps pour cause de logistique notamment. Une occasion se présente donc avec cette proposition qui méritera si elle est validée par le comité d'être également validée par la Cunca. Le Président a pris contact quelques jours avant notre réunion par mail avec JC Piat pour l'informer de cette proposition et savoir dans le cas où celle-ci était acceptée par le comité s'il pouvait organiser 2 ICP (avec les Irlandais et les Gordons) en suivant le Derby et la Spéciale, à La Rivière de Corps. La réponse de celui-ci est lue au comité. Elle est négative sur l'ICP et remet en cause son investissement pour le Pointer club concernant les organisations dont il a la charge. Il est fort dommage qu'à chaque nouvelle proposition, les réactions virent à l'opposition de personnes... Le Président, tout le

comité, est pleinement conscient de l'investissement auprès du Club et de la Race de JC Piat depuis de très nombreuses années et souhaite que celui-ci perdure encore longtemps.

Une discussion s'engage au sein du comité et à l'unanimité il est décidé si cela est possible que notre Derby et la Spéciale soit réaliser sur un WE en Champagne. Le Président rappelle que l'organisation de ces 2 épreuves quel que soit le lieu reste sous la houlette du Club via JC Bolloch. A l'unanimité aussi, le comité souhaite, si cela est possible, que JC Piat puisse organiser à La Rivière de Corps un ou deux jours d'ICP pour le PCF en suivant.

Le Président demande à Yves TASTET, qui accepte, d'informer JC Piat et de voir avec lui sur la faisabilité d'un ICP à La Rivière de Corps. Le Président va contacter le Président de l'ADP et Mr Burlat pour les informer de la décision du comité.

#### **- Inscription du Derby au calendrier de la CUNCA**

JC Bolloch demande si le Derby doit être inscrit ou non au calendrier de la Cunca. L'avantage de la non inscription au calendrier est de permettre aux amateurs d'y participer sans qu'ils aient besoin de prendre une licence ou d'avoir un carnet de travail. D'autant plus que ce ne sont pas des classements qui y sont obtenus mais des qualificatifs et que nous avons invité en compensation de l'annulation de la finale des jeunes tous les finalistes à cette journée. Pour rappel, ce système avait été appliqué pour le printemps 2020 où une participation importante était attendue.

Le comité à l'unanimité décide de ne pas mettre l'épreuve du Derby au calendrier de la Cunca.

#### **- Positionnement du Club sur les dernières décisions de la CUNCA**

Le temps de réunion étant déjà bien avancé, la Cunca ayant décidé de faire le point sur certaines de ces mesures après le printemps 2021, le Président propose que l'on aborde ces sujets lors de notre prochaine réunion. Accord du comité à l'unanimité.

#### **- Championnat d'Europe QC et GQ 2021 désignations des sélectionneurs**

Les sélectionneurs qui avaient été désignés pour le printemps 2020 sont reconduits pour 2021 à savoir pour la :

Quête de chasse : M Gérard THOQUENE

Grande quête : M Pierre AVELLAN

Bien entendu, en fonction des dates des championnats et de leurs disponibilités, ceci peut être modifié.

### **COMMISSION REGION ET COMMUNICATION - PIERRE FAUGERE**

#### **- Délégations Régionales et Départementales.**

##### **- Département 26 : démission de M Combes**

Monsieur Combes a adressé une lettre au secrétaire général en évoquant des problèmes de santé, le comité en prend acte.

##### **- Département 86 : démission de M Renaud**

Monsieur Renaud a adressé un courrier au secrétaire général en signalant que maintenant il était professionnel avec une pension canine et que de ce fait il ne pouvait plus assurer ce poste. Le comité en prend acte et le remercie de son investissement.

##### **- Département 64 : démission de M Aso**

Monsieur Aso a adressé une lettre en invoquant des raisons personnelles non liées au Pointer et qu'il ne pouvait plus assurer son rôle. Le comité en prend acte et le remercie de son investissement.

##### **- Département 02 : candidature de Mme GUILBERT JULIEN**

La majorité du comité est favorable et accepte cette candidature.

##### **- Département 69 : candidature de M COURBEY**

Le comité s'étonne de cette demande car M Courbey ne réside pas dans ce département mais dans le 01 (Ain) où nous n'avons plus de délégué. Le comité décide de le nommer à ce poste mais dans le 01 s'il accepte.

##### **- Département 38 : candidature de M GRAS**

Même remarque pour M Gras qui habite dans le 01. Le comité ne retient pas sa candidature préférant une personne de ce département à ce poste.

Le Secrétaire Général se chargera de répondre à chacun des candidats.

#### **- Indemnité « loi RGPD » au club du Griffon Khortals**

Pierre Faugère explique avoir pris contact avec M Buratto qui nous a permis de nous servir du document sur la protection des données privées (loi RGPD) que le club du Korthals avait fait établir par un juriste et de le modifier pour le pointer club. Ce document ayant engendré des frais

conséquents à leur club (1500€), il nous est demandé une participation financière de 500 euros. L'ensemble du comité donne son accord pour les indemniser.

Pierre Faugère se charge d'en informer Mr Buratto et son club afin qu'il nous fournisse une facture et un document de droit de cession du dit document.

#### **- Assemblée générale 2020**

Du fait des circonstances exceptionnelles que nous traversons à cause de la crise sanitaire, la réalisation d'une assemblée générale n'est pas obligatoire et peut se faire à huit clos lors d'une réunion de comité (texte SCC). Après discussion, en prenant en compte les difficultés à pouvoir organiser celle-ci par visioconférence (nécessité de prévoir une connexion des 1500 adhérents) et étant donné qu'il n'y a pas d'élection en 2020. La décision a été prise à l'unanimité de ne pas organiser d'Assemblée Générale pour 2020.

La prochaine réunion de comité aura lieu lors de notre Derby et spéciale au printemps 2021, si les conditions sanitaires le permettent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

*Stéphane IVARS*  
*Secrétaire Général*